S52.XX fracture de l'avant-bras

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S52

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	11217	8974
dont cas avec diagnostic isolé	5221	5221

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	43.9	44.1
Age médian	45.9	46.42
Proportion des accidents professionnels	18%	17%
part des femmes	48%	52%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	11515	7077
Médiane des prestations	4958	3511
10% des cas ont des prestations inférieures à	887	802
10% des cas ont des prestations supérieures à	20380	15369
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	52%	35%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	28888	16559
Médiane des prestations	11929	10574
10% des cas ont des prestations inférieures à	1897	1687
10% des cas ont des prestations supérieures à	41424	28408
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	61%	44%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	9727	7687
Part de cas avec indemnité journalière	87%	86%
Médiane des prestations	98	72
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	85	62
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	45	42

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	5	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	105	27
Part de cas avec IR	0.9%	0.3%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.3%	0.1%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	32%	22%
Somme des degrés d´invalidité par année	3387%	586%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	4%	1%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 4807 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S52.XX
en 2016-2020, dont 2824 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S52.XX fracture de l'avant-bras

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S52

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

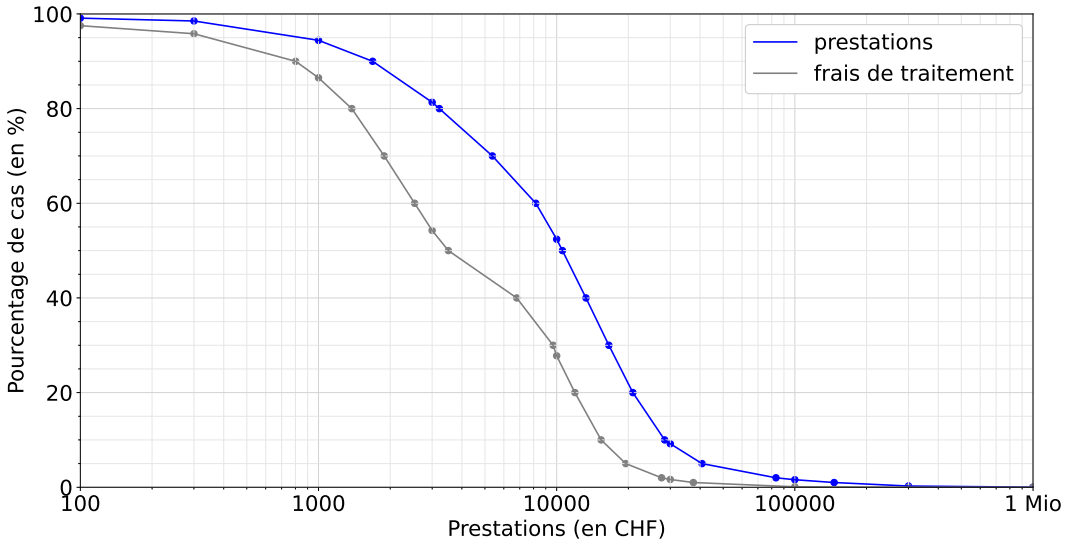

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

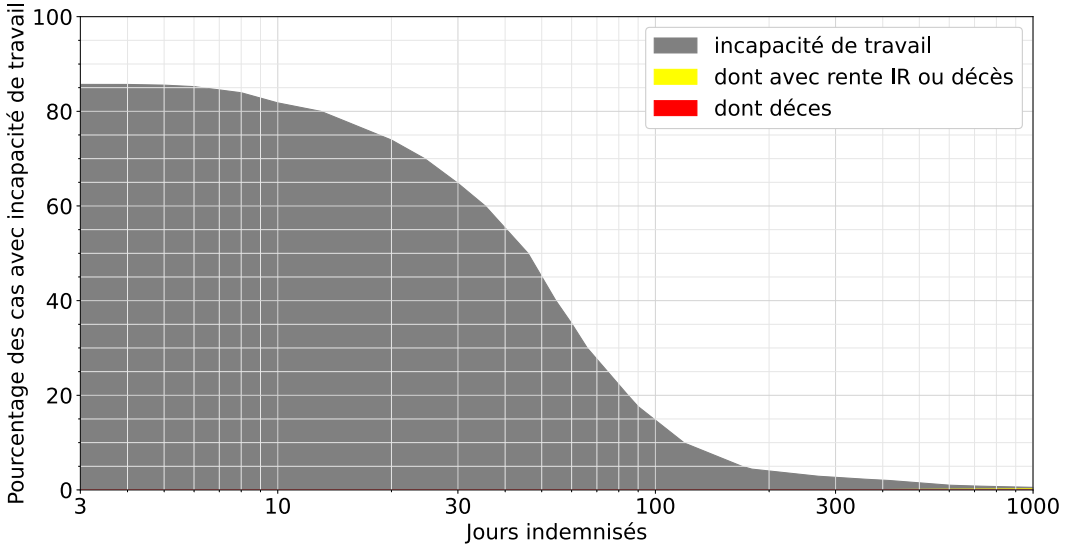

Exemple de lecture:
Après trois mois,18 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.2% des cas, dont 0.2% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.